

## **PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de **1 heure**, va être réalisée.

### **I - Parcours de formation**

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours, de formation accompagnée d'une proposition chiffrée.

### **II – Items évalués**

Cette évaluation portera sur :

- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- vos compétences psychomotrices,
- vos motivations.

### **III – Le moyen utilisé**

Cette évaluation est réalisée sur une plate-forme avec une tablette ou un ordinateur accompagné d'un enseignant de la conduite.

### **IV – Information du public**

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.